

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE  
NON-ACTIVITE PREALABLE A LA PENSION  
ARRETE ROYAL 09-11-2015**

Veuillez envoyer, via votre service du personnel, le présent formulaire à

**DGR/DRP-DPP  
Avenue de la Couronne 145 A  
1050 BRUXELLES**

**Partie à compléter par le membre du personnel  
(à renvoyer à votre service du personnel)**

NOM et prénom : .....

Numéro d'identification : **44**.....

Grade : .....

Unité : .....

Numéro de registre national : .....

Je souhaite bénéficier de la non-activité préalable à la pension à partir du..... \*

*\* La demande peut être introduite au plus tôt six mois avant que toutes les conditions visées à l'Article XII.XIII.A sont remplies*

**Je confirme que:**

Je compterai, à la date de début de la non-activité, au moins 20 années de service effectives dans le secteur public admissibles pour l'ouverture du droit à la pension.

Date et signature :

**Partie à compléter par le service du personnel  
(à renvoyer à DGR/DRP-DPP)**

Nous avons pris connaissance de la demande du membre du personnel de bénéficier de la non-activité préalable à la pension en date du .....

Cachet, date et signature

## **Partie à compléter par l'employeur (DGR/DRP-DPP) :**

### **Vu que l'intéressé répond aux conditions suivantes :**

- Bénéficiaire avant le 10/07/2014 d'un âge de pension anticipée préférentiel de 54, 56 ou 58 ans
- Avoir atteint l'âge de 58 ans (60 pour les officiers qui bénéficiaient d'un âge préférentiel de 58 ans) à l'entrée en NAPAP.
- Remplir, dans les quatre années après l'entrée en NAPAP, les conditions d'âge et d'ancienneté pour partir en pension anticipée

### **Je décide que :**

- J'accorde la non-activité préalable à la pension du ..... au .....\*
- J'accorde la non-activité préalable à la pension mais, suite à la vérification des conditions, l'intéressé ne pourra en bénéficier qu'à partir du..... jusqu'au .....\*
- Je ne marque pas mon accord avec la demande ; l'intéressé ne remplissant pas, dans les six mois après la date de la demande, les conditions lui permettant de bénéficier de la non-activité préalable à la pension. Une autre demande pourra être introduite à partir du.....
- Je ne marque pas mon accord avec la demande car l'intéressé ne rentre pas dans les conditions pour pouvoir bénéficier de la non-activité préalable à la pension

→ L'intéressé percevra durant la période de non-activité un traitement d'attente égal à .....% de son dernier traitement d'activité.

*\* A l'issue de la période de non-activité préalable à la pension, l'intéressé est supposé partir à la pension anticipée. **Pour rappel, il doit lui-même entamer les démarches auprès du Service des Pensions du Secteur Public.***

Date :.....

Signature :

CDP P. PUTTEMAN

Directeur Général des Ressources et de l'information :

Le membre du personnel a pris connaissance de la présente décision le ...../...../20.....

Signature du membre du personnel :

La présente décision doit être classée dans son dossier personnel (Farde IV/C).